

9 décembre 2017

DOSSIER SPECIAL CONCOURS SESSION 2018

INFORMATIONS CONCOURS SCIENTIFIQUES

Les informations présentes dans ce dossier proviennent principalement des sites des grandes écoles et du site <http://www.scei-concours.fr>

Ce dossier a pour vocation de vous guider mais ne prétend pas à l'exhaustivité.

Nous espérons qu'il vous sera utile et nous vous remercions de nous signaler toute erreur ou oubli que vous trouverez en le parcourant.

Bonne lecture et bon courage pour cette phase d'inscription !

Pour tout renseignement sur ce dossier :

Hélène Fest

Tel: 0684784968

hinrenaud@yahoo.fr

PEEPLLG

infopeepllg@gmail.com

www.peepllg.fr

Sommaire

I - QUELQUES CONSEILS.....	3
1 POUR TRAVAILLER « EFFICACEMENT »	4
2 POUR « BIEN VIVRE » SA PREPA	4
3 EN CAS DE DIFFICULTES PSYCHOLOGIQUES : LE RELAIS ETUDIANTS-LYCEENS (REL).....	4
II. MODALITES D'INSCRIPTION : PROCEDURE COMMUNE SCEI	6
1 SAISIE ET VALIDATION DES DONNEES :	6
2 ENVOI DES PIECES JUSTIFICATIVES :	7
3 PAIEMENT DES FRAIS D'INSCRIPTION :	8
III. CALENDRIERS DES EPREUVES ECRITES 2018	9
1 CONCOURS MINES-PONTS.....	10
2 CONCOURS CENTRALE-SUPELEC.....	11
3 CONCOURS COMMUNS POLYTECHNIQUES : EPREUVES ECRITES	12
IV. FRAIS D'INSCRIPTION	14
V. LES CONCOURS SCIENTIFIQUES FILIERES MP, PC, PSI.....	17
1 CONCOURS DES ENS, FILIERES MP ET PC :	17
2 CONCOURS DES ENS ET DE L'ECOLE POLYTECHNIQUE, FILIERE PSI :	19
3 CONCOURS DE L'ECOLE POLYTECHNIQUE, FILIERES MP ET PC ET DE L'ESPCI (FILIERE PC).....	21
4 CONCOURS COMMUN MINES-PONTS :	23
5 CONCOURS CENTRALE-SUPELEC :	25
6 CONCOURS COMMUNS POLYTECHNIQUES (CCP) :	27
7 CONCOURS E3A :	28
- VI. EPREUVES DES TIPE ET ADS	29
1 EPREUVE COMMUNE D'EVALUATION DES TIPE, CONCOURS MINES-PONTS, CCP, E3A, ET CENTRALE-SUPELEC : 29	
2 EPREUVE D'EVALUATION DES TIPE, CONCOURS DES ENS (FILIERES MP, MPI ET PC).....	31
3 EPREUVE D'ADS, CONCOURS DE L'ECOLE POLYTECHNIQUE, FILIERES MP ET PC,.....	31
VII. PROCEDURE COMMUNE D'INTEGRATION.....	32
1 SAISIE DE LA LISTE DE VŒUX	32
2 PROPOSITION D'ADMISSION : SUR SCEI-CONCOURS.FR, ONGLET « MON DOSSIER »	32
VIII. LIEUX DE PASSAGE DES CONCOURS ET HEBERGEMENTS.	33
1 CENTRES DE PASSAGE DES EPREUVES ECRITES, ACADEMIE DE PARIS.....	33
2 LIEUX DE PASSAGE DES EPREUVES ORALES :	35
3 INTERNES A LOUIS LE GRAND :	37

I - QUELQUES CONSEILS

1. S'inscrire aux concours

- **Les inscriptions aux concours d'entrée aux grandes écoles sont, pour la plupart d'entre elles, dématérialisées. Elles s'effectuent sous votre seule responsabilité.**

Les pièces justificatives nécessaires à l'enregistrement du dossier sont dématérialisées et à télécharger directement par le candidat sur <http://www.scei-concours.fr>



Inscriptions spécifiques pour l'ENAC <http://www.enac.fr>), l'ENI <http://www.enim.fr> et l'entrée en troisième année des INSA <http://www.insa-France.fr>, consulter les sites internet.

- Nous vous conseillons de lire très attentivement les informations diffusées par le lycée et celles publiées sur les sites internet des écoles, de respecter strictement les procédures décrites dans les notices de concours (elles valent règlement) et de suivre les conseils indiqués, notamment :

« **N'attendez pas les derniers jours** »

« **Vérifiez vos choix optionnels** »

« **Respectez les dates limites** »

- **Surtout n'attendez pas le dernier jour**, personne n'est à l'abri d'une panne d'ordinateur (c'est déjà arrivé !) ou d'un site surchargé et le dépassement du délai est irrévocable. Aucune dérogation ne sera possible ! Un site surchargé n'est pas une excuse.
- Le lycée rejette toute responsabilité si l'étudiant ne se plie pas à ces conditions.
- Le coût des inscriptions aux concours peut s'élever à plus de 1 000 euros en fonction du nombre de concours choisis.
- Pour l'inscription et la présentation aux épreuves les **seuls documents d'identité acceptés** sont la **carte d'identité** ou le **passeport**. Ils doivent être en langue française ou en langue anglaise (ou accompagnée d'une traduction authentifiée) et **en cours de validité** (donc jusqu'à la fin des oraux !)



Vérifier dès à présent la date de validité de vos pièces d'identité (CI et passeport). Profiter des prochaines vacances pour demander leur renouvellement si nécessaire !

- Les candidats handicapés ou atteints d'une maladie chronique peuvent bénéficier d'un aménagement d'épreuves pour certains concours. (SCEI onglet « Inscription » puis « Aménagements »).
- Sachez qu'il est possible, pour les étudiants dont les parents habitent en province, de s'inscrire dans un autre centre de concours, plus proche de leur domicile.

1 Pour travailler « efficacement »

- Inciter votre fille ou votre fils à travailler toutes les matières : nombre d'anciens élèves X vous diront qu'ils sont rentrés à Polytechnique avec l'anglais ou le français.
- Réviser les matières au fur et à mesure dès qu'on commence à oublier un cours. Arrivé au concours, chaque cours aura alors été revu une dizaine de fois et sera parfaitement assimilé.
- Pour la mise en fiche dans certaines matières : le faire bien dès le début en les tapant, en les organisant rationnellement de façon notamment à faciliter les échanges avec des camarades et une relecture aisée le moment venu.
- Avant les oraux, lire sur Internet les rapports des jurys pour savoir ce qu'ils aiment entendre et ce qu'ils ne supportent pas. A la fin de la 1ère année, si possible, prendre le temps d'assister à des oraux : cela permet de découvrir les types de sujets proposés et les attentes des jurys.

2 Pour « bien vivre » sa prépa

- Inciter votre enfant à se détendre et à conserver une activité extrascolaire régulière.
- Assurer l'intendance, veiller à ce que vos enfants aient une alimentation équilibrée, un rythme de vie régulier et les aider à organiser leur travail. Les aider pour les formalités d'inscription aux concours car ces démarches demandent du temps ; il vaut mieux qu'ils consacrent ce temps à étudier ou à se détendre.
- Soutenir leur moral et toujours positiver. Ne jamais montrer votre stress pour eux !
- Etre à leur écoute pour qu'ils vous parlent de leurs problèmes s'ils le souhaitent. **Une règle de base : ne jamais demander leurs notes.**
- En cas de difficulté dans une discipline, inciter le jeune à rencontrer le professeur concerné. Les équipes pédagogiques sont disponibles et prêtes à aider les élèves.

3 En cas de difficultés psychologiques : le Relais Etudiants-Lycéens (REL)

- Les élèves de prépas, soumis à une forte pression dès la rentrée, peuvent connaître des problèmes d'angoisse, de dépression, des troubles du sommeil ou de l'alimentation, des difficultés de concentration plus ou moins sévères.

Les parents sont souvent surpris par un enfant qui connaît là ses premières difficultés scolaires, et se sentent démunis, leur propre inquiétude pouvant les empêcher de réagir au mieux dans cette période critique.

- Il importe alors de ne pas hésiter à demander un avis spécialisé.

Nous avons la chance à Paris de disposer du Relais Étudiants Lycéens (R.E.L.), structure de consultations dirigée par des médecins psychiatres, qui propose des consultations spécifiques pour les élèves des CPGE.

L'accueil est assuré par une équipe pluri-professionnelle, provenant de la Clinique Médico-Universitaire Georges Heuyer, spécialisée dans la double prise en charge soins-études.

Ces consultations sont prises en charge directement par l'Assurance Maladie et sont donc gratuites pour le consultant

OU S'ADRESSER

Relais Étudiants Lycéens Georges Heuyer

60, rue des Grands Moulins 75013 Paris

Accueil : Madame E.RAGIL Tél : 01 45 83 89 15

M° 14 et RER C : Bibliothèque François Mitterrand | Bus : 89 et 62

II. MODALITES D'INSCRIPTION : PROCEDURE COMMUNE SCEI

L'ensemble des démarches s'effectuent sur <http://www.scei-concours.fr>.

Les pièces justificatives nécessaires à l'enregistrement du dossier sont dématérialisées.

Elles devront être numérisées en pdf et téléchargées directement sur le site par le candidat.

Les inscriptions s'effectuent sous la seule responsabilité du candidat !! Il est impératif de respecter les délais, aucune dérogation n'est accordée !

Une note très précise de Mme Martin, Proviseure adjointe, « Inscriptions aux concours d'entrée aux Grandes Ecoles » a été distribuée aux élèves du lycée, nous vous recommandons de la lire attentivement.

3 Phases obligatoires :

1 Saisie et validation des données :

INSCRIPTION SUR INTERNET

<https://www.scei-concours.fr>

DU DIMANCHE 10 DECEMBRE 2017 AU VENDREDI 12 JANVIER 2018 - 17 HEURES

En cas de problème : 05 62 47 33 43 (du lundi au vendredi de 9h à 12h et de 13h à 17h)

Aucune inscription ne sera acceptée après le 12 janvier 2018 -17h00.

- Un **numéro d'inscription** et un **code signature confidentiel** sont attribués au candidat. Ils seront nécessaires pour tout accès au serveur, jusqu'au terme de la procédure d'intégration.
- Le candidat vérifie l'exactitude des informations saisies et apporte les modifications nécessaires
- **Validation impérative !!** L'inscription est validée lorsque la mention « **dossier validé** » apparaît à l'écran.
- **Jusqu'au 12 janvier 2018 – 17h**, le candidat pourra faire toutes les modifications utiles sur son dossier sans oublier de **revalider** à chaque fois son inscription.
La mention « dossier validé » doit toujours apparaître à l'écran avant déconnexion !
- **Aucune inscription ne sera acceptée après le 12 janvier 2018 à 17h00**



Pendant toute la durée des concours le candidat doit tenir à jour ses coordonnées (adresses postale et électronique, numéro de téléphone...) sur le serveur internet.

2 Envoi des pièces justificatives :

- Les pièces justificatives devront être téléversées sur le site d'inscription avant le

22 janvier 2018 à 17h00

Aucune candidature ne sera retenue si elle n'a pas fait l'objet d'une inscription sur le site Internet.

- Les pièces justificatives devront être scannées et **télé-versées** en un seul exemplaire sur SCEI (format pdf, chaque document ne doit pas dépasser 2Mo).
- **Un seul fichier doit être fourni par pièce demandée.**
- https://www.sceiconcours.fr/inscription/documents_a_fournir.php
- **Jusqu'au 22 janvier 2018- 17h00**, les candidats ont la possibilité de télé-verser une nouvelle version d'une pièce (qui remplacera la version précédente), sauf si le dossier est en cours de traitement.
- **Pièces justificatives obligatoires :**
 - Copie recto-verso d'un document d'identité, **carte d'identité** ou **passport** (en langue française ou en langue anglaise ou accompagnés d'une traduction authentifiée) et valable jusqu'à la fin des épreuves (mois de juillet). La photocopie du titre de séjour ou de tout autre document n'est pas acceptée.
 - Certificat individuel de participation à la JDC pour les candidats français nés entre le 12 janvier 1993 et le 12 janvier 2000 ; à défaut, selon le cas, attestation provisoire, certificat d'exemption ou attestation de recensement.
 - Pour les candidats boursiers, recto-verso de l'original de la décision nominative d'attribution définitive de bourse.
 - Pour les candidats pupilles de l'Etat ou pupille de la Nation, un extrait d'acte de naissance portant la mention « pupille de l'Etat » ou « Pupille de la Nation » selon le cas.
 - Demande d'aménagement d'épreuve et dossier médical pour les candidats présentant un handicap ou atteints d'une maladie chronique doivent être adressés **avant le 15 janvier** : <http://www.scei-concours.fr/amenagements/amenagements.php>
 - Un certificat médical à télécharger pour certaines écoles (X, ESPCI, Ecoles militaires)
- **Pièces spécifiques pour certaines écoles ou certains concours.**

Se reporter impérativement aux notices, aux sites des écoles et aux sites des concours, vérifier les modalités d'envoi et les dates limites !!

3 **Paiement des frais d'inscription :**

- Entre le **13 janvier** et le **22 janvier 2018 à 17h00**,
- **De préférence** en ligne par carte bancaire. Le candidat recevra alors un reçu par courriel.
- Paiement possible également par chèque (le règlement par chèque doit être adressé avant le 22 janvier accompagné du bordereau d'envoi à télécharger sur le site internet SCEI, le cachet de la poste faisant foi) ou par virement bancaire
- Toutes les modalités sur le site SCEI : <https://www.scei-concours.fr/inscription/paiement.php>

ATTENTION

**Le dossier d'inscription sera annulé
si l'une des pièces justificatives n'est pas fournie ou si les frais ne sont pas réglés
au 22 janvier 2018 à 17 heures**

document non contractuel : les dates sont susceptibles d'être modifiées par les écoles et banques de concours

1 Concours Mines-Ponts

JOURS	HEURES	FILIERE	NATURE
lundi 7 mai 2018	8 h à 11 h	MP, PC, PSI	Mathématiques I
	13 h à 16 h	MP, PC, PSI	Physique I
	16 h 30 à 18 h	MP, PC, PSI	Langue vivante
Mardi 8 mai 2018	8 h à 12 h	MP	Mathématiques II
		PC, PSI	Physique II
	13 h 30 à 16 h 30	MP	Physique II
		PC, PSI	Mathématiques II
	17 h à 18 h 30	MP, PC, PSI	Informatique
Mercredi 9 mai 2018	8 h à 11 h	MP	Sciences Industrielles ou informatique (selon option)
	8 h à 12 h	PC	Chimie
		PSI	Sciences Industrielles
	13 h 30 à 16 h 30	MP, PC, PSI	Français
	17 h à 18 h 30	MP, PSI	Chimie

2 Concours Centrale-Supélec

Concours Centrale-Supélec filière MP

ÉPREUVES ÉCRITES (HORS CYCLE INTERNATIONAL)

Horaires

<i>Jour</i>	<i>Début</i>	<i>Fin</i>	<i>Durée</i>	<i>Épreuve</i>
Mercredi 25 avril	8h00	12h00	4h	Mathématiques 1
	14h00	18h00	4h	Rédaction
Jeudi 26 avril	8h00	12h00	4h	Physique-chimie 1
	14h00	18h00	4h	S2I ou informatique
Vendredi 27 avril	8h00	12h00	4h	Physique-chimie 2
	14h00	18h00	4h	Langue vivante
Samedi 28 avril	8h00	12h00	4h	Mathématiques 2
	14h00	17h00	3h	Informatique

Concours Centrale-Supélec filière PC

ÉPREUVES ÉCRITES (HORS CYCLE INTERNATIONAL)

Horaires

<i>Jour</i>	<i>Début</i>	<i>Fin</i>	<i>Durée</i>	<i>Épreuve</i>
Mercredi 25 avril	8h00	12h00	4h	Mathématiques 1
	14h00	18h00	4h	Rédaction
Jeudi 26 avril	8h00	12h00	4h	Physique 1
	14h00	18h00	4h	Chimie
Vendredi 27 avril	8h00	12h00	4h	Physique 2
	14h00	18h00	4h	Langue vivante
Samedi 28 avril	8h00	12h00	4h	Mathématiques 2
	14h00	17h00	3h	Informatique

Concours Centrale-Supélec filière PSI

ÉPREUVES ÉCRITES (HORS CYCLE INTERNATIONAL)

Horaires

<i>Jour</i>	<i>Début</i>	<i>Fin</i>	<i>Durée</i>	<i>Épreuve</i>
Mercredi 25 avril	8h00	12h00	4h	Mathématiques 1
	14h00	18h00	4h	Rédaction
Jeudi 26 avril	8h00	12h00	4h	Physique-chimie 1
	14h00	18h00	4h	S2I
Vendredi 27 avril	8h00	12h00	4h	Physique-chimie 2
	14h00	18h00	4h	Langue vivante
Samedi 28 avril	8h00	12h00	4h	Mathématiques 2
	14h00	17h00	3h	Informatique

3 Concours Communs Polytechniques : épreuves écrites

FILIERE MP

DATE	EPREUVE	DUREE
LUNDI 30 AVRIL		
8 h - 12 h	FRANÇAIS - PHILOSOPHIE	4 h
14 h - 18 h	MATHEMATIQUES 1	4 h
MERCREDI 2 MAI		
8 h - 12 h	PHYSIQUE - CHIMIE	4 h
14 h - 17 h	LANGUE VIVANTE A	3 h
17 h 30 - 18 h 30	LANGUE VIVANTE B (1)	1 h
JEUDI 3 MAI		
8 h - 12 h	MATHEMATIQUES 2	4 h
14 h - 18 h	INFORMATIQUE OU SCIENCES INDUSTRIELLES (2)	4 h
VENDREDI 4 MAI		
8 h - 12 h	PHYSIQUE	4 h

FILIERE PC

DATE	EPREUVE	DUREE
LUNDI 30 AVRIL		
8 h - 12 h	FRANÇAIS - PHILOSOPHIE	4 h
14 h - 18 h	MATHEMATIQUES	4 h
MERCREDI 2 MAI		
8 h - 12 h	PHYSIQUE	4 h
14 h - 17 h	LANGUE VIVANTE A	3 h
17 h 30 - 18 h 30	LANGUE VIVANTE B (1)	1 h
JEUDI 3 MAI		
8 h - 12 h	MODELISATION DE SYSTEMES PHYSIQUES OU CHIMIQUES	4 h
14 h - 18 h	CHIMIE	4 h

FILIERE PSI

DATE	EPREUVE	DUREE
LUNDI 30 AVRIL		
8 h - 12 h	FRANÇAIS - PHILOSOPHIE	4 h
14 h - 18 h	MATHEMATIQUES	4 h
MERCREDI 2 MAI		
8 h - 12 h	PHYSIQUE - CHIMIE	4 h
14 h - 17 h	LANGUE VIVANTE A	3 h
17 h 30 - 18 h 30	LANGUE VIVANTE B (1)	1 h
JEUDI 3 MAI		
8 h - 12 h	MODELISATION ET INGENIERIE NUMERIQUE	4 h
14 h - 18 h	SCIENCES INDUSTRIELLES DE L'INGENIEUR	4 h
VENDREDI 4 MAI		
8 h - 11 h	INFORMATIQUE	3 h

MODALITES DU CONCOURS e3a

1 - HORAIRES (heure de France métropolitaine)

FILIÈRE MP

VENDREDI 11 MAI 2018	de 9 h 00 à 12 h 00 OPTION SC.INDUSTRIELLES ou INFORMATIQUE	de 13h30 à 14h30 QCM Anglais de 14 h 45 à 17 h 45 LANGUE VIVANTE
LUNDI 14 MAI 2018	de 9 h 00 à 12 h 00 MATHÉMATIQUES 2	de 14 h 00 à 18 h 00 PHYSIQUE-CHIMIE
MARDI 15 MAI 2018	de 8 h 00 à 12 h 00 MATHÉMATIQUES 1	de 14 h 00 à 17 h 00 FRANÇAIS-PHILOSOPHIE

FILIÈRE PC

VENDREDI 11 MAI 2018	de 9 h 00 à 12 h 00 CHIMIE	de 13h30 à 14h30 QCM Anglais de 14 h 45 à 17 h 45 LANGUE VIVANTE
LUNDI 14 MAI 2018	de 9 h 00 à 12 h 00 MATHÉMATIQUES 2	de 14 h 00 à 18 h 00 PHYSIQUE-MODELISATION
MARDI 15 MAI 2018	de 8 h 00 à 12 h 00 MATHÉMATIQUES 1	de 14 h 00 à 17 h 00 FRANÇAIS-PHILOSOPHIE

FILIÈRE PSI

VENDREDI 11 MAI 2018	de 9 h 00 à 12 h 00 PHYSIQUE-MODELISATION	de 13h30 à 14h30 QCM Anglais de 14 h 45 à 17 h 45 LANGUE VIVANTE
SAMEDI 12 MAI 2018	de 8 h 00 à 13 h 00 SC.INDUSTRIELLES	
LUNDI 14 MAI 2018	de 9 h 00 à 12 h 00 MATHÉMATIQUES 2	de 14 h 00 à 18 h 00 PHYSIQUE-CHIMIE
MARDI 15 MAI 2018	de 8 h 00 à 12 h 00 MATHÉMATIQUES 1	de 14 h 00 à 17 h 00 FRANÇAIS-PHILOSOPHIE

IV. FRAIS D'INSCRIPTION

Les candidats boursiers, pupilles de la Nation ou de l'Etat bénéficient de la gratuité ou d'une réduction des frais de concours. Pièces justificatives à joindre au dossier d'inscription :

- Pour les candidats boursiers : La photocopie de l'original de la décision nominative d'attribution définitive des bourses nationales, **portant la signature du chef d'établissement** (sur la deuxième page)
- Pour les candidats pupilles de l'Etat ou pupilles de la Nation L'extrait d'acte de naissance portant soit la mention « pupille de l'Etat », soit la mention « pupille de la nation »

A SAVOIR

La fondation LLG propose une aide de 200€ pour les élèves boursiers candidats aux concours afin de leur procurer une aide matérielle.

Voir sur le site du lycée "Aides aux étudiants"

S'adresser à votre CPE ou à anne.mockly@fondationlouislegrand.fr

Cette aide peut être étendue aux non boursiers rencontrant des difficultés circonstanciées

Banque X-ENS-ESPCI :

	Boursiers	Non boursiers
ENS (Paris, Lyon, Cachan, Rennes)	0 €	0 €
Ecole Polytechnique	0 €	100 €
ESPCI (filière PC)	0 €	100 €

Banque Mines Ponts

	Boursiers	Non boursiers
Concours Communs Mines-Ponts : École des Ponts ParisTech, ISAE-SUPAERO, ENSTA ParisTech, TELECOM ParisTech, MINES ParisTech, MINES Saint-Etienne, MINES Nancy, IMT Atlantique (ex TELECOM Bretagne), ENSAE Paris	0 €	290 € (Pour l'ensemble des écoles)
Concours Mines-Telecom : ENSG Géomatique, ENSIEE, ENSSAT Lannion, ENSTA Bretagne, IMT Atlantique ingénieur Mines Nantes, IMT Lille Douai ingénieur Mines Douai, IMT Lille Douai ingénieur Mines Douai, IMT Lille Douai ingénieur Télécom Lille, Mines Albi, Mines Alès, Mines Saint-Etienne ingénieur ISMIN, Télécom Nancy, Télécom Physique Strasbourg, Télécom SudParis	0 €	275 € (Pour l'ensemble des écoles)
Concours TPE/EIVP	0 €	0 €

Concours Centrale – Supélec

	Boursiers	Non boursiers
CentraleSupélec	5 €	170 €
CentraleSupélec étr.anger	5 €	170 €
CentraleSupélec + CentraleSupélec étranger	5 €	255 €
École Centrale de Lyon	5 €	110 €
SupOptique	5 €	110 €
SupOptique étranger	5 €	110 €
EC Lille	5 €	110 €
ECN École Centrale de Nantes	5 €	110 €
ECM École Centrale de Marseille	5 €	110 €
ENSEA École Nationale Supérieure de l'Électronique et de ses Applications	0 €	110€
UTT Université de Technologie de Troyes	10 €	110 €
EN Ecole Navale	0 €	0 €

Les candidats ne sont pas tenus de s'inscrire à toutes les écoles du concours Centrale-Supélec.

Banque e3a : Les frais à acquitter comprennent :

- D'une part les **frais de dossier communs**
- D'autre part les **frais spécifiques** à chaque concours et à chaque école en banque d'épreuves auquel le candidat s'inscrit.
- Plus de détails sur <http://www.scei-concours> et sur la notice de concours e3a

Concours e3a	Boursiers	Non boursiers
Frais de dossier communs e3a (quel que soit le nombre de concours présentés)	0 €	85 €

Frais spécifiques (pour chaque concours ou école en banque d'épreuves)	Boursiers	Non boursiers
Arts et métiers Paris Tech	0 €	49 €
ESTP	15 €	49 €
Concours POLYTECH	0 €	85 €
Ecoles en banque d'épreuve	0 € à 25 €	20 € à 55 €

Concours commun polytechnique (CCP)

- Les frais à acquitter comprennent :
 - D'une part **les frais de dossier communs** fixés à **170 €** pour les non boursiers quel que soit le nombre de concours présentés.
Les candidats boursiers, pupilles de l'Etat ou de la nation sont exonérés des frais de dossier communs.
 - D'autre part **les frais spécifiques à chaque concours** en banque d'épreuves.
- Exonération totale des frais pour les concours : Ecole de l'Air, ESM Saint-Cyr, ENSAI Rennes fonctionnaire

Plus de détails sur <http://www.scei-concours> et sur la notice CCP

V. LES CONCOURS SCIENTIFIQUES FILIERES MP, PC, PSI

Afin d'éviter au maximum les chevauchements d'épreuves orales, une coordination est réalisée entre le **Concours Commun Mines Ponts / les Concours Communs Polytechniques / la Banque Centrale Supélec / l'Ecole Polytechnique / e3a** et l'épreuve commune de **TIPE**.

1 Concours des ENS, filières MP et PC :

Les concours d'admission aux **ENS de Paris, de Cachan, de Lyon pour les filières MP et PC s'appuient sur des banques d'épreuves écrites communes. X-ENS-ESPCI.**

- **Nombre de places :**

	MP et MPI	MP Info	PC
ULM (2017)	38	13	18
Lyon (2016)	18	24	24
Cachan (2016)	21	16	19
Rennes (2016)	12	10	

Sites internet : <http://www.ens.fr> <http://www.ens-cachan.fr> <http://www.ens-lyon.fr>
<http://www.ens.rennes.fr> www.banques-ecoles.fr

Date des écrits : MP/P, MP/I et PC du 18 au 24 avril 2018

Le candidat devra imprimer sa convocation.

Résultats d'admissibilité : Les résultats d'admissibilité seront affichés dans les écoles et mis en ligne dans l'après-midi sur les sites des ENS ainsi que sur www.banques-ecoles.fr

ENS Ulm : 7 juin 2018

ENS Paris Saclay (Cachan) :

ENS Lyon : vendredi 8 juin 2018

ENS Rennes :

Epreuve de TIPE : Épreuve spécifique pour les ENS

Les candidats admissibles devront transmettre par mail une version électronique du rapport écrit de leur TIPE.

ATTENTION : Le candidat devra fournir et saisir en ligne sur le site SCEI plusieurs éléments au cours de l'année scolaire jalonnée en 4 phases ; voir le site SCEI pour toutes les informations.

Date des oraux : du 18 juin au 15 **juillet 2018**,

4 séries, le numéro de la série du candidat sera mentionné sur la convocation aux écrits.

Les épreuves orales de langue obligatoire de l'ensemble des écoles se dérouleront à l'Ecole Polytechnique.

Résultats d'admission : Les résultats d'admission seront affichés dans les Ecoles et mis en ligne sur les sites des ENS

ENS Paris Saclay (Cachan) :

ENS Rennes :

ENS Lyon : samedi 21 juillet 2018

ENS Ulm : vendredi 20 juillet 2018

2 Concours des ENS et de l'Ecole Polytechnique, filière PSI :

Les concours de l'ENS de Paris (Ulm), de l'ENS Cachan et de l'ENS Rennes sont organisés en banque d'épreuves écrites et orales avec le concours de l'École Polytechnique.

L'ENS de Cachan gère en totalité les épreuves écrites de ce concours <http://www.ens-cachan.fr>

Ecole Polytechnique : pièce spécifique

Certificat médical d'aptitude à faire compléter par un médecin au choix du candidat à téléverser sur le site d'inscription SCEI.

Ecole Polytechnique : épreuves d'évaluation physique et sportive obligatoires.

Epreuve de natation 50 m nage libre

Epreuve de course 100 m pour les garçons et 60m pour les filles.

Epreuve de course 1000 m pour les garçons et 600m pour les filles

Sites internet :

<http://www.ens.fr>

<http://www.ens-rennes.fr>

<http://www.ens-cachan.fr>

<http://www.polytechnique.fr/concours>

Convocation : Le candidat devra l'imprimer

Nombre de places offertes : 5 postes sont ouverts à Ulm pour la filière PSI

ENS Ulm : 5 (2017), ENS Cachan : 28 (2016), ENS Rennes: 4 (2016), Ecole Polytechnique : 57

Dates des écrits : du 18 au 24 avril 2018

Résultats d'admissibilité :

ENS ULM : 30 mai 2018

ENS Rennes :

ENS Paris Saclay (Cachan) :

Ecole Polytechnique : mardi 29 mai 2018 à 14 h00

Visite médicale initiale obligatoire (candidats admissibles à l'Ecole Polytechnique) :

Ne pas attendre la dernière minute pour réunir les documents qui devront être présentés lors de la visite médicale initiale obligatoire, inutile de rajouter un stress supplémentaire la veille des oraux !!Epreuve écrite d'informatique pour les admissibles.

Dates des oraux :

Epreuves orales ENS ULM : 7 au 24 juin 2018

Epreuves orales ENS Paris Saclay (Cachan) : 7 au 16 juin 2018

Epreuves orales de l'Ecole Polytechnique : 4 au 10 juin 2018

- ADS de physique
- Epreuves sportives obligatoires

Droit d'inscription supplémentaire de 100€ pour les candidats présentant les oraux de l'X.

Résultats d'admission :

ENS Ulm : 5 juillet 2018

ENS Rennes :

ENS Paris Saclay (Cachan) :

Ecole Polytechnique :

Notes individuelles le 18 juillet 2018 à 17h00

Liste d'admission le mercredi 25 juillet 2018 à 12h00

3 Concours de l'Ecole Polytechnique, filières MP et PC et de l'ESPCI (filière PC)

Un droit d'inscription supplémentaire de 100 € sera demandé aux candidats admissibles qui souhaitent passer les épreuves orales. L'encaissement se fera à l'École Polytechnique.

Pièce spécifique pour l'inscription au concours de l'Ecole Polytechnique :

Certificat médical d'aptitude à faire compléter par un médecin au choix du candidat

Certificat médical de l'ESPCI à faire compléter par un médecin au choix du candidat

N.B : Aucun aménagement lors des épreuves pour les candidats handicapés ou atteints d'une maladie chronique.

Les épreuves d'évaluation physique et sportive (toutes filières) obligatoires :

Epreuve de natation 50 m nage libre

Epreuve de course 100 m pour les garçons et 60m pour les filles.

Epreuve de course 1000 m pour les garçons et 600m pour les filles

Nombre de places (MP : Ecole Polytechnique, PC : Ecole Polytechnique et ESPCI)

Pl places offertes par option:	MP op. Physique et SI	MP option Info	PC
Ecole Polytechnique	80	102	130
ESPCI			60
Ecole polytechnique étranger : 50 places pour le concours CPGE	20 minimum pour les filières MP		7 minimum Pour l'ensemble des filières PC, PSI et PT
ESPCI étranger			5

Sites internet : <http://www.polytechnique.fr/concours> <http://www.espci.fr>

Date des écrits : Les 18,19, 20, 23 et 24 avril 2018.

Filière MP - Option Informatique

	MATIN	APRES-MIDI
Mercredi 18 avril	Mathématiques A (4 heures)	Français (4 heures)
Jeudi 19 avril	Mathématiques B (4 heures)	Informatique A (4 heures)
Vendredi 20 avril	Physique (4 heures)	Langue vivante (4 heures)
Lundi 23 avril	8h-14h - Mathématiques D (6 heures)	-
Mardi 24 avril	Mathématiques C (4 heures)	Info-Mathématiques (4 heures)

Filière MP - Option physique et sciences de l'ingénieur

	MATIN	APRES-MIDI
Mercredi 18 avril	Mathématiques A (4 heures)	Français (4 heures)
Jeudi 19 avril	Mathématiques B (4 heures)	Physique et sciences de l'ingénieur (4 heures)
Vendredi 20 avril	Physique (4 heures)	Langue vivante (4 heures)
Lundi 23 avril	8h-14h - Mathématiques D (6 heures)	16h30-18h30 - Informatique B (2 h)
Mardi 24 avril	Mathématiques C (4 heures)	Info-Mathématiques (4 heures)

Filière PC

	MATIN	APRES-MIDI
Mercredi 18 avril	Mathématiques (4 heures)	Français (4 heures)
Jeudi 19 avril	Physique A (4 heures)	Chimie A (4 heures)
Vendredi 20 avril	Physique B (4 heures)	Langue vivante (4 heures)
Lundi 23 avril	8h-14h - Physique C (6 heures) 8h-14h - Chimie B (6 heures)	16h30-18h30 - Informatique B (2 heures)
Mardi 24 avril	Physique-chimie (5 heures)	

Résultats d'admissibilité : lundi 11 juin 2018 à partir de 17h00.

Les résultats seront affichés à l'école et diffusés sur le site de l'école et de l'ESPCI.

Calendrier : Les candidats seront convoqués à la visite médicale pendant leur semaine de l'oral au même titre que les autres épreuves.

Pl Candidats	Calendrier des épreuves orales
Série 1	Du lundi 18 juin au dimanche 24 juin 2018
Série 2	Du lundi 25 juin au dimanche 1 ^{er} juillet 2018
Série 3	Du lundi 2 juillet au dimanche 8 juillet 2018
Série 4	Du lundi 9 juillet au dimanche 15 juillet 2018

Ne pas attendre la dernière minute pour réunir les documents qui devront être présentés lors de la visite médicale initiale obligatoire inutile de rajouter un stress supplémentaire la veille des oraux !!

Résultats d'admission : Notes individuelles : le **18 juillet** 2018 à partir de 17h00.
Listes d'admission : le **25 juillet** 2018 à partir de 12h00.

4 Concours Commun MINES-PONTS :

MP, PC et PSI : Ecole des Ponts, ISAE SUPAERO, ENSTA, Telecom Paris Tech, Mines Paris Tech, Mines de Nancy, Mines de Saint-Etienne, IMT Atlantique (ex Telecom Bretagne), ENSAE Paris Tech (MP).

Epreuves écrites utilisées pour le **concours TPE/EIVP** et le **concours Mines-Telecom** (Les candidats des filières MP, PC et PSI inscrits à la fois au concours Mines-Télécom et au Concours Commun Mines-Ponts (CCMP) et admissibles à ces deux concours ne passent que les oraux CCMP)

- **Site internet :** <http://mines-ponts>.
- **Convocation :** L'élève devra l'imprimer à partir du site internet
- **Dates des écrits :** 7-8-9 mai 2018
- **Dates admissibilité :** Le **13 juin** 2018 à partir de 18h00 sur le site internet
- **Dates des épreuves orales :** du **25 juin au dimanche 22 juillet 2018**

Le numéro de série du candidat sera disponible sur Internet après la publication des résultats d'admissibilité

Les dates heures et lieux de passage seront consultables sur le site internet du concours le jeudi, 17h00, précédant chaque série d'oral. **Le candidat devra imprimer son emploi du temps et le présenter sur les sites d'oraux.**

Candidats	Affichage des passages d'oraux	Calendrier des épreuves orales
1ère série	Non communiqué à ce jour	
2ème série	Non communiqué à ce jour	
3ème série	Non communiqué à ce jour	
4ème série	Non communiqué à ce jour	

- **Publication des résultats** : Les listes de classement et les notes seront disponibles
 - le 25 **juillet** à partir de 18h00 sur le site internet <http://mines-ponts.fr>
 - **Admission** : Lundi 30 juillet 2018 à partir de 14h00.

Nombre de places offertes	MP	PC	PSI
Ecole des Ponts ParisTech	70	35	45
SUPAERO (ISAE)	70	34	69
ENSTA	56	33	41
Telecom cursus Paris	58	22	21
Telecom cursus Sophia-Antipolis	23	7	8
Mines de Paris	48	20	35
Mines de Saint Etienne	40	40	40
Mines de Nancy	50	37	40
IMT Atlantique			
- cursus Brest-Rennes-Toulouse	63	20	25
- cursus Sophia Antipolis	3	3	3
ENSAE ParisTech	50		

5 Concours CENTRALE-SUPELEC :

- **Convocation** : Aucune convocation n'est envoyée à l'élève et elle n'est pas obligatoire. Il est cependant conseillé de l'imprimer à partir du site <http://www.concours-centrale-supelec.fr>.
- **Date des écrits** : les 25, 26, 27 et 28 avril 2018
- **Date d'admissibilité** : Les résultats seront publiés au mois de juin 2018 sur le site internet <http://www.concours-centrale-supelec.fr>.

ENSEA : la liste des admissibles et les renseignements pratiques seront disponibles sur le site <http://www.ensea.fr>

Ecole Navale

Attention : les candidats devront OBLIGATOIREMENT passer une visite médicale auprès d'un médecin militaire afin d'être autorisé à concourir pour l'Ecole Navale.
Les candidats admissibles seront convoqués par le service de recrutement de la Marine.
Les épreuves orales de l'EN se déroulent à Paris.

- **Date des oraux** : du lundi 25 juin au dimanche 22 juillet 2018

Aucune convocation n'est adressée aux candidats.

Dates et horaires de passage sur le site <http://www.concours-centrale-supelec.fr>

Chaque candidat devra retirer une **fiche de passage** (prévoir une photo et une pièce d'identité) au plus tard 1 heure ouvrée avant leur première épreuve.

NB : Les candidats absents à au moins 1 épreuve orale (y compris l'épreuve de langue facultative pour les candidats l'ayant choisi à l'inscription), seront éliminés.

- **Publication des résultats** : Sur le site: <http://www.concours-centrale-supelec.fr> (date non précisée)

Nombre de places indicatif / école	Filière MP	Filière PC	Filière PSI
Concours Centrale-Supélec	250	145	167
Concours étranger Centrale-Supélec	20	8	9
École Centrale de Lyon	127	62	82
SupOptique Institut d'Optique Graduate School	40	45	30
SupOptique étranger Institut d'Optique Graduate School	2	2	2
EC École Centrale de Lille	90	50	60
ECN École Centrale de Nantes	135	55	75
ECM École Centrale de Marseille	80	80	60
ECC École Centrale Casablanca	8	2	3
ENSEA École Nationale Supérieure de l'Électronique et de ses Applications	60	30	60
UTT Université de Technologie de Troyes	10	20	?
EN Ecole Navale	31	15	29

6 Concours Communs Polytechniques (CCP) :

- **Ecoles du groupe Concours Polytechniques :**

ENSMM Besançon, Bordeaux INP-ENSCBP, Bordeaux INP-ENSEIRB-MATMECA, ENSI Caen, EISTI Cergy-Pau, SIGMA Clermont-Ferrand, ISIMA Clermont-Ferrand, Grenoble INP-Ense, Grenoble INP-Ensimag, Grenoble INP-Esisar, Grenoble INP-Pagora, Grenoble INP-Phelma, ENSC Lille, CPE Lyon, ENSC Montpellier, ENSC Mulhouse, ENSEM Nancy, ENSG Nancy, ENSIC Nancy, Chimie ParisTech, Supméca Paris, ENSGTI Pau, ENSI Poitiers, ISAE-ENSMA Poitiers, ENSC Rennes, ECPM Strasbourg, ENGEES Strasbourg, Télécom Physique Strasbourg, SeaTechToulon, INP-ENSEEIH T Toulouse, INP-ENSIACET Toulouse, ENAC Toulouse, ENSIAME Valencienne.

- **Ecoles en banques d'épreuves**

Ecoles militaires (filières MP, PC, PSI) :

Ecole de l'Air Salon-de-Provence, Ecole Spéciale Militaire Saint-Cyr Guer

Ecoles civiles :

EEIGM Nancy (PC-PSI), ENSAI Rennes (MP), ENSCI Limoges (MP-PC-PSI)
Grenoble INP - Génie industriel (MP-PC-PSI), ENSGSI Nancy (MP-PC-PSI-TSI),
ENSISA Mulhouse (MP-PC-PSI-TSI), ENSTIB Epinal (MP-PC-PSI-TSI), EOST Strasbourg

- **Sites internet :** <http://ccp.scei-concours.fr>

- **Nombre de places offertes :**

MP : 1 153 **PC Physique :** 608 , **PC chimie:** 611, **PSI :** 849

- **Convocation :** 30 mars 2018 – 14h 00 mise en ligne des convocations pour les écrits

- **Date des écrits :** 30 avril, Les 2,3, et 4 mai 2018

- **Résultats d'admissibilité :** Le 13 juin 2018 à 20h00 sur le site internet

- **Date des oraux :** Entre le 25 juin et le 21 juillet 2018.

Les oraux se déroulent en région parisienne. Les lieux de passage seront affichés sur internet

Les dates de passages seront communiquées le 19 juin 2018 à 14h00 sur internet.

Chaque candidat devra **impérativement**, 48 heures avant le jour de sa première épreuve, confirmer sa présence et prendre connaissance de son planning pour les épreuves orales (sur le site ccp.scei-concours.fr - rubrique « Mon dossier » « accueil oral).

Tout candidat n'ayant pas effectué cette procédure, sera considéré comme démissionnaire.

Chaque candidat devra impérativement retirer sa feuille de passage sur le lieu de passage des épreuves orales à l'horaire affiché sur internet.

- **Publication des résultats :** Le 25 juillet 2018 à 20h00

7 Concours e3a :

- Le concours e3a rassemble : **3 concours partenaires :**

ARTS ET MÉTIERS Paris Tech (École Nationale Supérieure d'Arts et Métiers)

ESTP (École Spéciale des Travaux Publics, du Bâtiment et de l'Industrie)

Concours POLYTECH : réseau POLYTECH (POLYTECH Annecy-Chambéry - POLYTECH Clermont-Ferrand - POLYTECH Grenoble - POLYTECH Lille - POLYTECH Lyon - POLYTECH Marseille - POLYTECH Montpellier - POLYTECH Nantes - POLYTECH Nice-Sophia - POLYTECH Orléans - POLYTECH Paris-Sud - POLYTECH Paris-UPMC - POLYTECH Tours) ENSIBS - ENSIM - ESBS - ESPE Créteil - ESIR Rennes - ESIREims - ESIREM - ESIROI - ESIX Normandie - ESIAB - ESSTIN - ISAT - ISEL - ISIFC - ISIS - ISTIA - ISTY - SuP Galilée

et des Écoles en Banque de notes

- Site internet : <http://www.e3a.fr>

- **Convocation : 26 mars 2018**

7

Télécharger et imprimer la convocation sur le site <http://www.e3a.fr>.

- **Dates des écrits :**

MP, PC : les 11,14 et 15 mai 2018

PSI : les 11, 12, 14 et 15 mai 2018

- **Publication de l'admissibilité** : samedi 16 juin 2018

Les résultats seront envoyés par mail au candidat et publiés sur le site à partir de 18h00.

- **Dates des oraux** : variables, chaque concours ou école organise son propre oral, se reporter à la notice des concours e3a.

- **Publication des résultats :**

Le samedi 28 juillet 2018 à partir de 18h00 sur le site internet

- **Nombre de places offertes pour l'École Nationale Supérieure d'Arts et Métiers :**

MP : 40

PC : 20

PSI : 257

- VI. EPREUVES DES TIPE ET ADS

Pour l'année 2017-2018 le thème TIPE commun aux filières MP, PC, PSI, PT, TB, TPC et TSI est intitulé : **Milieus : interactions, interfaces, homogénéité, ruptures.**

Les modalités d'évaluation du TIPE réalisé dans l'année diffèrent selon les concours.

1 Epreuve commune d'évaluation des TIPE, Concours Mines-Ponts, CCP, e3a, et Centrale-Supélec :

Nouveau ! L'épreuve commune de TIPE a évolué depuis la session 2017, l'évaluation du candidat porte uniquement sur son travail de TIPE et ne comporte plus d'ADS.

Le candidat devra fournir et saisir en ligne sur le site SCEI plusieurs éléments au cours de l'année scolaire jalonnée en 4 phases ci-dessous.

PHASE 1 : TITRE

Du 10 décembre 2017 au 12 janvier 2018, à 17h00 :

- saisie du titre
- saisie des motivations qui ont conduit le candidat à choisir ce sujet
- saisie de la justification de l'ancrage du sujet au thème de l'année

PHASES 2 : MCOT

Du 19 janvier 2018 au 8 février 2018, à 17h00 :

- saisie en ligne de la MCOT (Mise en cohérence des objectifs du TIPE)

En cas de travail en groupe, déclaration des différents membres via leur numéro candidat

PHASE 3 : PRESENTATION

Du 03 avril 2018 au 14 juin 2018, à 17h00

- téléversement des supports de la présentation orale
- saisie en ligne du résumé en anglais (Abstract)
- saisie en ligne du DOT (Déroulé Opérationnel du TIPE)
- Possibilité d'ajuster les positionnements thématiques et mots clés
- possibilité d'ajout de références bibliographiques complémentaires

PHASE 4 : VALIDATION

Du 14 juin 2018 au 20 juin 2018, à 12h00

- Validation des Livrables par le professeur encadrant le TIPE

Le candidat doit s'assurer que toutes les informations demandées ont été saisies et que les documents à fournir ont été correctement téléchargés. Le candidat devra visualiser et valider les fichiers téléchargés (au format pdf). Toute information partielle ou illisible pourra entraîner l'attribution de la note Zéro à l'épreuve.

- **Lieu de passage** : IUT Paris, 143, avenue de Versailles 75016 Paris
- **Date de l'épreuve** : **entre le 25 juin et le 21 juillet 2018**
- **Jour de passage** : disponible à partir du **19 juin 2018** à 14 heures sur le site SCEI.
- **Heure de passage** : disponible l'avant-veille du jour de passage de l'épreuve, sur le site <http://www.scei-concours.fr>.
- **Télécharger et imprimer la convocation, elle est nécessaire pour accéder à l'IUT**
- **Déroulement de l'épreuve** :

Le candidat trouvera en salle d'interrogation le support de sa présentation (transmis sur SCEI).

L'interrogation dure 30 minutes décomposées en 2 parties :

- (1) Présentation du TIPE par le candidat (15 minutes, ***durée impérative***, les examinateurs ont un chronomètre et n'hésite pas à interrompre le candidat !!!)
- (2) Echange avec les examinateurs (15 minutes)

Le candidat **peut apporter les documents éventuellement préparés durant l'année** (photos...) pour servir, s'il le désire, de support à son exposé.

Toute information complémentaire est consultable en ligne sur le site SCEI à la rubrique TIPE.

2 Epreuve d'évaluation des TIPE, concours des ENS (filières MP, MPI et PC)

Modalités à vérifier pour la session 2018 :

- Les candidats **admissibles** devront transmettre **un rapport écrit par internet (taille et nombre de caractères limités)**
- Ce rapport permet de présenter le travail et les méthodes utilisées. Il n'est pas évalué en tant que tel mais utilisé pour permettre aux examinateurs de prendre connaissance du travail.
- La page de garde du TIPE et les instructions pour la rédaction et le dépôt du document se téléchargent sur l'un des sites des ENS. **Le secrétariat du Lycée Louis Le Grand appose les cachets sur la page de garde après signature du professeur.**
- Evaluation : à partir d'une discussion entre le jury et le candidat, sur la base de ce rapport et sans exposé préalable du candidat.

3 Epreuve d'ADS, concours de l'Ecole Polytechnique, filières MP et PC,

L'épreuve d'Analyse de Documents Scientifiques (ADS) a pour but d'évaluer dans quelle mesure les candidats ont acquis les qualités susceptibles d'être développées par l'activité « Travaux d'Initiative Personnelle Encadrés » (TIPE).

- Les candidats doivent indiquer sur la fiche de renseignements Internet la discipline dominante de leur activité TIPE pendant l'année du concours :
 - Mathématiques ou Physique dans la filière MP,
 - Physique ou Chimie dans la filière PC.

Chaque candidat est interrogé dans la discipline qu'il a indiquée sur sa fiche d'inscription

- Un **dossier sur tablette** comprenant plusieurs textes ou documents relevant de la discipline indiquée par le candidat est fourni par l'examineur.

Les sujets des dossiers soumis aux candidats sont choisis sans référence aux thèmes inscrits au programme des activités TIPE des classes préparatoires.

- Le candidat dispose de deux heures de préparation.
- L'interrogation dure 40 minutes et se déroule en 2 parties :
 - un exposé de synthèse de 15 minutes environ, illustré par la projection de la préparation du candidat
 - un entretien de 25 minutes environ avec l'examineur, portant sur le contenu scientifique du dossier et sur la culture générale du candidat.
- Deux examinateurs se partagent les interrogations des candidats :
 - un examinateur de mathématiques et un examinateur de physique dans la filière MP
 - un examinateur de physique et un examinateur de chimie dans la filière PC.

Les qualités d'expression orale sont largement prises en compte dans la notation de l'épreuve.

VII. PROCEDURE COMMUNE D'INTEGRATION

Pour tout accès à son dossier, saisir son **n° d'inscription** et son **code-signature** confidentiel.
Seuls les candidats « classés » sont susceptibles d'être admis dans une école

1 Saisie de la liste de vœux

Du 1er février au 27 juillet 2018 à 12h00
sur le site <https://www.scei-concours.fr>

S'informer sur l'ensemble des écoles avant d'effectuer le classement préférentiel sur le site Internet.

- Les candidats devront classer par ordre de préférence, toutes les écoles qu'ils souhaiteraient intégrer. Même pour l'admission à une seule école, il est obligatoire d'établir sa liste de vœux !
- **Les candidats devront éditer eux-mêmes leur liste de vœux.**
- **après validation, un message sera envoyé sur l'adresse mail du candidat.**

ATTENTION

Après le 27 juillet 2018 - 12 heures, les candidats ne pourront
ni modifier le classement de la liste de vœux ni ajouter une nouvelle école.

Les candidats renoncent à l'admission dans toute école non classée dans leur liste de vœux

2 Proposition d'admission : sur scei-concours.fr, onglet « Mon dossier »

- 1^{re} proposition : le lundi 30 juillet à 14h00
Réponse du candidat entre le lundi 30 juillet - 14h00 et le mercredi 1^{er} août 2018 - 17h00 :
« OUI DÉFINITIF », « OUI MAIS », ou « NON MAIS »
NOUVEAU : 2^{ème} proposition : vendredi 3 août à 14h00
Réponse du candidat entre le vendredi 3 août – 14h00 et le dimanche 5 août - 14h00
- Propositions suivantes : A partir de 14h00 mardi 28 août, mardi 4 septembre et mardi 11 septembre 2018
- Les candidats qui n'ont pas répondu « Oui définitif » à une proposition précédente devront consulter et répondre à chaque proposition (nouvelle ou identique) : entre le mardi 28 août 2018 – 14h00 et le jeudi 30 août _ 14h00 ; entre le mardi 4 septembre – 14h00 et le jeudi 6 septembre 2018 – 14h00 ; entre le mardi 11 septembre – 14h00 et le jeudi 13 septembre – 14h00.
- Dès lors qu'une proposition d'admission dans une école aura été faite le candidat ne pourra plus prétendre à l'admission dans l'une des écoles situées moins favorablement dans sa liste de vœux.
- Toute absence de réponse dans les délais, à chaque proposition faite par le service des concours, entraînera la démission automatique du candidat.
- Les candidats en « OUI MAIS » ou en « OUI DEFINITIF » absents le jour de la rentrée à l'école seront démissionnés de l'ensemble des écoles.
- **Le non-respect de l'ensemble des règles énoncées ci-dessus entraînera l'exclusion pure et simple de la procédure commune d'admission dans les écoles.**

VIII. LIEUX DE PASSAGE DES CONCOURS ET HEBERGEMENTS.

LE CONSEIL

Les sites internet des Ecoles sont la meilleure source d'informations.

1 Centres de passage des épreuves écrites, Académie de Paris

*Les centres de passage sont indiqués sous réserve des modifications qui pourraient intervenir.
Vérifier vos convocations !!*

LE CONSEIL

**Les élèves provinciaux peuvent et ont souvent un intérêt à choisir de passer les écrits dans le centre d'écrits dont dépend le lieu de résidence de leurs parents.
Cela permet parfois de limiter les trajets et de diminuer le stress !**

- **Concours X-ENS (filière MP) et X-ENS-ESPCI (filière PC) : 2 centres d'écrits :**
 - L'Ecole Polytechnique, candidats des établissements situés à proximité de la ligne RER B
 - Second site qui sera indiqué en février 2018
- **Concours MINES - PONTS:** Parc Floral de Paris, Hall de la Pinède – Route de la Pyramide 75012 Paris.
- **Concours CENTRALE - SUPELEC:**
 - Parc Floral de Paris, Hall de la Pinède - Route de la Pyramide 75012 Paris
 - Pour les candidats nécessitant des aménagements particuliers. : Ecole Centrale-Supélec, Plateau du Moulon 3 rue Joliot-Curie 91190 Gif sur Yvette
- **Concours Communs Polytechniques (CCP) :** non précisé à ce jour
- **Concours e3a :** non précisé à ce jour

Conseils :

- **Pour ceux qui auraient besoin d'un hébergement à proximité des centres d'écrits, anticiper et réserver au plus tôt, les candidats sont très nombreux !!**
- **Une alternative à l'hôtel, la location d'une chambre ou d'un appartement à plusieurs par l'intermédiaire de sites spécialisés**

- **Accès aux centres :**

- Repérer les lieux de déroulement des épreuves à l'avance
- Choisir le mode de transport (voiture ou transport en commun)
- Estimer le temps nécessaire au trajet.
- Si possible, faire un essai avant le jour J et prévoir un « Plan B ».

- **Restauration :**

- Pour le Parc Floral, nous vous conseillons de prévoir un pique-nique car les quelques points de vente du parc peuvent être saturés en raison du grand nombre de candidats.
- A l'Ecole Polytechnique et dans les écoles d'une manière générale la restauration est possible sur place.

- **Hébergement :**

A titre indicatif, quelques hôtels et un ordre de grandeur des tarifs pour les chambres doubles :

- Près du Parc Floral (route de la Pyramide 75012 Paris) :

Hôtel Best Western****Saint Louis 2bis, rue Robert Giraudeau, 94300 Vincennes. 01 43 74 16 78 environ 140€

Hôtel du château**1, rue Robert Giraudineau 94300 Vincennes 01 48 08 67 40-environ 100 € + petit déjeuner

Hôtel Dausmenil*** 50, avenue de Paris 94300 Vincennes. 01 48 08 44 10 - environ 140 € + petit déjeuner

Appart hôtel Adagio, 42 avenue de Paris, 94 300 Vincennes. 01 58 73 52 00 - à partir de 70 € la nuit

- Près de l'École Polytechnique :

Consulter le site de l'école, renseignements très complets sur les moyens d'accès et les possibilités de logement à proximité.

Possibilité de loger à l'ENSTA sur le site de l'Ecole Polytechnique

Attention ! les hôtels sont situés entre 1 à 3 km de l'Ecole!

2 Lieux de passage des épreuves orales :

Les épreuves orales se déroulent le plus souvent en région parisienne.

 **Veiller à organiser transport et hébergement dès réception des résultats d'admissibilité !!**

● **Concours ENS :**

- *ENS Paris* 45 rue d'Ulm 75005 Paris,
- *ENS Cachan* 61 av du Président Wilson 94230 Cachan
- *ENS Lyon* 46, allée d'Italie 69364 Lyon

Pour les filières MP et PC, une journée d'oral a lieu à L'ENS Lyon.

Epreuves orales de langue obligatoire de l'ensemble des écoles à l'Ecole polytechnique.

● **Concours Ecole Polytechnique :**

- *Ecole Polytechnique* Route de Saclay 91128 Palaiseau
- *ESPCI* 10 rue Vauquelin 75005 Paris
- *ENS Cachan* 61 av du Président Wilson 94230 Cachan

Filière MP, totalité des épreuves à l'Ecole Polytechnique.

Filière PC, certaines épreuves, à l'Ecole polytechnique, d'autres à l'ESPCI.

Filière PSI, certaines épreuves à l'ENS Cachan et des épreuves spécifiques à l'Ecole Polytechnique.

● **Concours CENTRALE-SUPELEC :**

- *Ecole CentraleSupélec* Plateau du Moulon 3 rue Joliot-Curie 91190 Gif sur Yvette (Filière MP et PC)
- *SUPELEC* Plateau du Moulon 3 rue Joliot-Curie 91190 Gif sur Yvette (filière PC)
- *Institut d'Optique* RD 128 - 2, av Augustin Fresnel 91127 Palaiseau (filière PC)

● **Concours MINES-PONTS:**

- *Mines ParisTech* (ENSM) 60, bd Saint Michel 75006 Paris (Filière MP et PC)
- *E.N.S.T.A* 828 bd des Marechaux 91762 Palaiseau (Filière PC)
- *Centre Universitaire des Saint-Pères* 45 rue des Saints-Pères 75006 Paris
- *Ecole des Ponts ParisTech* 6 et 8 av Blaise Pascal 77420 Champs/Marne (Filière MP)
- *TELECOM ParisTech* 46 rue Barrault 75634 PARIS Cedex 13 (Filière PSI)
- *ENSAE ParisTech* 3 av Pierre Larousse 92245 Malakoff (Filière PSI)

● **Concours Communs Polytechniques (CCP):**

Les lieux de passage seront affichés sur Internet. Les épreuves ont généralement lieu à Paris.

Les dates de passage seront communiquées le 19 juin 2018 à 14 heures sur Internet..

- **Concours e3a** : Chaque concours ou école organise son propre oral.

Se reporter à la notice e3a ou au site internet <http://www.e3a.fr> ainsi qu'aux sites internet des différents concours et écoles du concours e3a.

A NOTER

**Des renseignements complets concernant les moyens d'accès sont détaillés
sur les sites internet de chaque école**

**Certaines écoles proposent un hébergement sur place, les solliciter dès les résultats
d'admissibilité**

- Les temps de trajet peuvent être conséquents. Il peut être judicieux de loger sur place pour éviter un stress de dernière minute, notamment pour Centrale Paris qui demeure difficile d'accès en transport en commun.
- Un service performant d'accueil et d'hébergement des candidats est souvent mis en place par les bureaux des élèves de chacune des écoles.
Tous les renseignements utiles concernant les différentes possibilités d'hébergement sont communiqués sur les sites internet de chaque école **au moment des résultats d'admissibilité**.
- Les candidats pourront également choisir de loger en hôtel (être vigilant dans ce cas pour organiser les transports de l'hôtel à l'école).
- **Exemples d'informations sur le logement que l'on trouve sur les sites des écoles :**

Concours Mines-Ponts

Trois possibilités de logement sont proposées dans la limite des places disponibles

- **à Paris intra-muros** : La Maison des Mines 270 rue Saint Jacques 75005 PARIS
- **à Marne la Vallée** : Résidence des élèves de l'ENPC, en priorité pour les candidats de la filière MP.
- **à l'ENSTA à Palaiseau** , en priorité pour les candidats de la filière PC.

Concours Centrale-Supélec

Hébergement en chambre individuelle possible, dans la mesure des places disponibles,

Les réservations se feront exclusivement en ligne à partir de la date de publication des résultats.

Sur la page des résultats d'écrit, les candidats admissibles disposeront d'un lien pour accéder à la réservation en ligne.

3 Internes à Louis le Grand :

- La PEEP a plaidé votre cause, l'administration **confirme l'ouverture de l'internat pendant les vacances de printemps pour les candidats** aux concours (46,35€/semaine). La cantine sera fermée durant cette période.
- L'internat ferme début juillet et les oraux ne sont pas terminés. Pensez à vous informer auprès de l'administration pour connaître la date de fermeture de l'internat et à vous organiser pour trouver une solution d'hébergement sur Paris pendant cette période.
- Dès le mois de mai, n'hésitez pas à contacter le service logement de la PEEP LLG : nous avons chaque année des familles qui se proposent pour héberger les élèves pendant les oraux

BONNE CHANCE A TOUS !!!!!

On croise les doigts pour vous !!

